

produit: EP / MP 1004

Date de préparation: 10/01/2016

1 - Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit / produit: EP / MP 1004 Autre
nom / Synonyme: Grease Information: Robco
Inc.
Adresse: 7200 St.Patrick, LaSalle QC Canada H8N 2W7 Téléphone:
514-367-2252 Courriel: info@robco.com Site Web: www.robco.com

2 - Identification des dangers

Classification SGH

Irritation des yeux: Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger: Mention

d'avertissement: avertissement

Mentions de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Conseils

de prudence : La prévention:

P264 Laver soigneusement la peau après la manipulation. protection /

protection du visage P280 Porter des lunettes de.

Réponse:

P305 + P351 + P338 EN CAS AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer.

P337 + P313 En cas d'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin / attention.

autres dangers

Aucun connu.

3 Composition / informations sur les composants

Nom chimique	N ° CAS.	Concentration (% w / w)
Distillats (pétrole), lourd raffiné au solvant paraffinique	64741-88-4	> = 70 - <90
carbonate de calcium	471-34-1	> = 5 - <10
l'acide benzènesulfonique, dérivés C10-16-alkyle., des sels cal- cium	68584-23-6	> = 1 - <5
dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	> = 1 - <5
bis (nonylphényl) amine	36878-20-3	> = 1 - <5
les acides sulfoniques, le pétrole, les sels de calcium	61789-86-4	> = 1 - <5

4 Premiers secours

En cas d'inhalation:

À l'air frais.

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Si la respiration est difficile, l'oxygène peut être administré par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, appelez un médecin. En cas de contact avec la peau:

Laver à l'eau tiède et du savon.

Si la peau des contacts de produit chaud, immédiatement refroidir avant d'essayer de retirer. En cas d'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Si une pression élevée force le produit sous la peau attirer l'attention médicale immédiate! En cas de contact avec les yeux: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin immédiatement. En cas

d'ingestion :

Obtenir une assistance médicale.

Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne devrait pas être toxique par ingestion. symptômes et effets les plus importants,

5 Mesures de lutte contre

Moyens d'extinction appropriés: (pour les petits feux)

Le dioxyde de carbone (CO2) produit
chimique sec sable sec

- vermiculite

Moyens d'extinction - grands incendies Traiter comme
un feu d'huile.

- Mousse de
brouillard d'eau

Moyens d'extinction:

L'huile flotte sur l'eau et peut se propager tout incendie. Informations

complémentaires:

conteneurs / Refroidir citernes avec de l'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Body Des vêtements de protection, équipement complet "turn-out".

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter un équipement de protection approprié.

Précautions environnementales :

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Méthodes et
matériel de confinement et de nettoyage:

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Méthodes de nettoyage -
grand barrage de déversement vers le haut.

Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour l'élimination. Petit déversement accidentel:

Enlever avec un absorbant inerte.

Transférer un matériau absorbant pour un conteneur à déchets approprié.

7 Manipulation et stockage

Conseils pour une manipulation en toute sécurité:

Conserver hermétiquement fermé. Protéger de la contamination.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Porter un équipement de protection approprié. Conditions de stockage:

Des précautions normales communes aux bonnes pratiques de sécurité doivent être suivies dans le stockage.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants	N ° CAS.	Type de valeur (formulaire d'exposition)	Paramètres de contrôle / concentration admissible	Base
Distillats (pétrole), raffinés au solvant paraffiniques lourds	64741-88-4	TWA (Mist)	0,2 mg / m3	CA BC OEL
		TWA	0,2 mg / m3	CA BC OEL
		TWA (Mist)	1 mg / m3	CA BC OEL
		TWA (Mist)	5 mg / m3	CA AB OEL
		STEL (Mist)	10 mg / m3	CA AB OEL
		TWA (Mist)	5 mg / m3	CA QC OEL
		STEL (Mist)	10 mg / m3	CA QC OEL
		TWA (Mist)	1 mg / m3	CA BC OEL
le carbonate de calcium 471-34-1		TWA (poussière totale)	10 mg / m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg / m3 (calcium)	CA AB OEL
		TWA	10 mg / m3 (carbonate de calcium)	CA AB OEL

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect: solide Odeur: Aucune donnée disponible

Seuil de l'odeur: Aucune donnée disponible pH:

Non applicable

Point / intervalle de fusion: Aucune donnée disponible Point /

intervalle d'ébullition: Non applicable Point d'éclair: > 180 ° C

Taux d'évaporation: Non applicable Limite d'explosivité, supérieure: donnée non disponible Limite d'explosivité, inférieure: donnée non disponible Pression de vapeur: Sans objet Densité de vapeur relative: Non applicable Densité relative: Aucune donnée disponible

Solubilité (s)

solubilité dans l'eau: donnée non disponible Solubilité dans d'autres solvants: donnée non disponible Coefficient de partage: n-octanol / eau: donnée non disponible Température d'auto-inflammation: donnée non disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique: Non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation. Stabilité chimique: Pas de décomposition si entreposé et utilisé selon les instructions. Conditions à éviter: contamination Matières incompatibles: Agents oxydants forts

Produits de décomposition: oxydes de soufre, des oxydes de carbone

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale: Estimation de la toxicité aiguë:> 5000 mg / kg Méthode:

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée: Estimation de la toxicité aiguë:> 5000 mg / kg Méthode:

Méthode de calcul

Composants: carbonate de

calcium:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (rat): 6.450 mg / kg

dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 (lapin):> 4199 mg / kg

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

bis (nonylphényl) amine:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (rat):> 5000 mg / kg DL50

(rat):> 16 000 mg / kg

les acides sulfoniques, le pétrole, les sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (rat mâle et femelle):> 5000 mg / kg Méthode:

OCDE Ligne directrice 401 BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée: DL50 (lapin, homme et femme):> 4000 mg / kg Méthode: OCDE

Ligne directrice 402 BPL: oui

Composants corrosion / irritation de

la peau: le carbonate de calcium:

Espèce: Lapin Résultat: Pas

d'irritation de la peau

dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce: Lapin Temps

d'exposition: 4 h Résultat:

Irritation de la peau

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

bis (nonylphényl) amine:

Espèce: Lapin Résultat: Pas

d'irritation de la peau

Composants graves irritation des lésions oculaires /

des yeux: carbonate de calcium:

Espèce: Lapin Résultat: Pas

d'irritation des yeux

dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce: Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

bis (nonylphényl) amine:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Produit Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Résultat: Ne provoque pas une sensibilisation cutanée.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. Évaluation: Ne provoque pas une sensibilisation cutanée.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12 Informations écologiques

Composants

écotoxicologiques:

dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Toxicité pour les poissons: LC50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 22 mg / l Durée d'exposition: 96 h Type d'essai: essai statique Contrôle analytique: non Méthode: OECD Guideline 203 GLP: non

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: EC50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2,5 mg / l Durée d'exposition: 48 h Type d'essai: essai statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: non

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

bis (nonylphényl) amine:

Toxicité pour les poissons: LC50 (Cyprinodon variegatus (sheepshead boule)): > 1000 mg / l

Durée d'exposition: 96 h

LC50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1000 mg / l Durée d'exposition: 96 h

LC50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10 000 mg / l Durée d'exposition: 96 h Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

: LC50 (Crangon Crangon (crevette)): 14 - 28 mg / l Durée d'exposition: 96 h

LC50 (Crangon Crangon (crevette)): 18,9 à 39,2 mg / l Durée d'exposition: 96 h

LC50 (Crangon Crangon (crevette)): 463-631 mg / l Durée d'exposition: 96 h

les acides sulfoniques, le pétrole, les sels de calcium:

Toxicité pour le poisson: CL50 (Cyprinodon variegatus (sheepshead vairon)): >

10000 mg / l Durée d'exposition:

96 h Type d'essai: essai statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 203 BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: EC50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg / l Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: essai statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: oui

Toxicité pour les algues: CE50b (algues vertes (Scenedesmus subspicatus)): > 100 mg / l Durée d'exposition: 72 h

Type d'essai: essai statique Contrôle analytique: aucune Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui

CER50 (Algues vertes (Scenedesmus subspicatus)): > 100 mg / l Type d'essai: essai statique Contrôle analytique: pas Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui

Persistance et dégradabilité Produit:

: Remarques: Biodégradabilité Aucune donnée disponible

Composants:**dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Biodégradabilité: Concentration: 10 mg / l Résultat:

Facilement biodégradable. Période d'essai: 28 d

cinétique: 28 d: 73%

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

les acides sulfoniques, le pétrole, les sels de calcium:

Biodégradabilité: aérobic Inoculum: boues

activées Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 8,6% Durée d'exposition: 28

d BPL: oui

Potentiel de bioaccumulation:

Remarques Bioaccumulation: Aucune donnée disponible:

Composants:**dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Bioaccumulation: Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) Coefficient de

bioconcentration (BCF): 104 Durée d'exposition: 21 d: non GLP

Mobilité dans le sol**produit:**

Mobilité: Remarques: Aucune donnée disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Informations écologiques

: Un danger pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

14 Informations relatives au transport

Règlement international Recommandations

de l'ONU

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

IMDG-Code

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit, tel que fourni.

Règlement national TDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

15 Informations réglementaires

Les composants de ce produit sont dans les inventaires suivants:

États-Unis: TSCA: Dans l'inventaire TSCA

Liste intérieure des substances du Canada (LIS): Tous les composants de ce produit sont sur l'Australie Inventaire LIS canadien des substances chimiques (AICS): Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques: Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire Japon. ENCS - existantes et nouvelles substances chimiques Inventaire: Non conforme à l'inventaire

9,10-anthraquinone, la 1,4-diamino-, la N, N'-mixte de 2-éthylhexyle et Me et derivs pentyle. Corée. Korean des produits chimiques existants Inventaire (KECI): Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

Philippines Inventaire des produits chimiques et autres substances chimiques (PICCS): Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire Chine. Inventaire des substances chimiques existantes des substances en Chine (IECSC): Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

listes canadiennes

Canada. LCPE 1999 une nouvelle activité (NAC) Liste: Aucune substance sont soumises à une déclaration de nouvelle activité importante.

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Ingrédients SIMDUT Liste de divulgation (Can Gaz, Partie II, vol 122, n ° 2...): Ingrédients SIMDUT Liste de divulgation IDL: Aucun composant est inscrit sur la liste de divulgation des ingrédients SIMDUT.

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Can Gaz Partie I, 135... 12, 940): diphénylamine éthylbenzène naphthalène

16 Autres informations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - American Society pour les essais de matériaux; pc - poids corporel; CMR - Cancérogène, Mutagène ou la reproduction Toxicant; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure (Canada); CEx - concentration associée à une réponse de x%; Elx - Taux de charge associée à une réponse de x%; EmS - Calendrier d'urgence; ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); CxEt - concentration associée à une réponse de taux de croissance de x%; ERG - Guide d'intervention d'urgence; SGH - Système général harmonisé; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - International

Code de la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Demi concentration inhibitrice maximale; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - marchandises dangereuses maritime internationale; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Corée Inventaire des produits chimiques existants; CL50 - concentration létale à 50% d'une population d'essai; LD50 - Dose létale à 50% d'une population d'essai (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; nos - non spécifié; NCH - Norm chilienne; NO (A) CE - Non observé (négatif) Concentration Effet; NO (A) EL - Non observé (négatif) de niveau d'effet; NOELR - Effet No Observable Taux de charge; NOM - Norm officielle mexicaine; NTP - National Toxicology Program; NZIoC - Nouvelle-Zélande Inventaire des produits chimiques; OCDE - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - persistantes, bioaccumulables et une substance toxique; PICCS - Inventaire philippin des produits chimiques et autres substances chimiques; (Q) - (quantitative) Relation structure activité; REACH - Règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de données de sécurité; TCSI - Taiwan inventaire des substances chimiques; TMD - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (États-Unis); ONU - Organisation des Nations Unies; Recommandations de l'ONU - Recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; SIMDUT - Matières dangereuses utilisées au travail Système d'information

Avertissement :

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et la libération et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. La responsabilité de la conformité aux lois et règlements en vigueur est le récepteur du produit.